CONSEIL MUNICIPAL
07 avril 2022 – Compte rendu succinct

L'an deux mil vingt-deux, le sept avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 20
- Nombre de Conseillers absents : 9
- Nombre de procurations : 8
- Date de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 1er avril 2022

Monsieur Bernard Vince a été désigné secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	**Présents**	**Excusés**	**Non Excusés**	**Procuration à :**
de FRANÇOIS Béatrice	X			
DE SOUZA Bernard	X			
PONS Annie	X			
PIALLEPORT Thierry	X			
TURBÉ Roselyne	X			
DERVIEUX Benjamin	X			
SAUX Brigitte	X			
VERDIER Marc	X			
FLOIRAC Nicole	X			
VALLEJO Annie		X		DEL-POZO Irma
DEL-POZO Irma	X			
BRIC Jean-François		X		DERVIEUX Benjamin
GUILBAULT Nicky	X			
CHHIM Catherine	X			
VINCE Bernard	X			
DURAND Catherine	X			
BREGILLE Jean-Luc		X		DE SOUZA Bernard
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X			
SEINTIGNAN Jean-Michel			X	
DELPLANQUE Emmanuel	X			
LUTARD Sandrine		X		de FRANÇOIS Béatrice
ROZE Benjamin		X		PONS Annie
LALANNE Nicole	X			
FARTHOUAT Jean-Marc		X		CHARTIER Marie-Laetitia
LAGARRIGUE Henri	X			
PIGEAT Stéphane	X			
DOS SANTOS Roméo		X		LAGARRIGUE Henri
AMRA Julia		X		PIGEAT Stéphane
CHARTIER Marie-Laetitia	X			

DEL.2022.04.07-001 : Solidarité à la population ukrainienne

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
Pour : 28
Contre : 0
Abstention(s) : 0

Après avoir entendu ce rapport, le Conseil Municipal entend soutenir les victimes de la guerre en Ukraine, dans la mesure des capacités de la collectivité, de la manière suivante :

- Par un don d'un montant de 1000,00 €uros auprès de l'association Amitié Ukraine
- D'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

DEL.2022.04.07-002 : Espace Thierry Grolleau – détermination des conditions d'utilisation et de la tarification de l'espace de coworking

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
Pour : 28
Contre : 0
Abstention(s) : 0

- **Décide** que la location de locaux, au sein du coworking municipal, de l'Espace Thierry Grolleau, est conditionnée par la signature préalable des Conditions Générales d'Utilisation et de la Convention de mise à disposition annexées ci-après.
- **Fixe** les tarifs de location comme suit :

- Espace Partagé : demi-journée 10,00€ / journée 20,00€
- Salle de réunion privatisée : demi-journée 60,00€ / journée 120,00€
- Caution clé(badge) : 30,00€

DEL.2022.04.07-003 : Recrutement d'agents en CAE-PEC (contrat de droit privé)

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
Pour : 28
Contre : 0
Abstention(s) : 0

Décide

- D'approuver le recrutement de deux C.A.E-PEC pour les fonctions d'adjoint technique à temps partiel de 30H00 pour une durée de 6 mois renouvelable.

- D'approuver le recrutement de deux C.A.E-PEC pour les fonctions d'adjoint administratif à temps partiel de 30H00 pour une durée de 6 mois renouvelable.

DEL.2022.04.07-004 : Demande de subvention au titre du Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des communes (F.D.A.E.C.)

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
Pour : 28
Contre : 0
Abstention(s) : 0

- **Autorise** Madame le Maire à demander une subvention auprès des services du Conseil Départemental de la Gironde au titre du Fond Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes (FDAEC) pour l'année 2022.

DEL.2022.04.07-005 : Approbation du Compte de Gestion 2021

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
Pour : 28
Contre : 0
Abstention(s) : 0

- **Approuve** le Compte de Gestion 2021 tel que présenté ci-dessus.

DEL.2022.04.07-006 : Adoption du Compte Administratif 2021

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
Pour : 20
Contre : 0
Abstention(s) : 7 (Madame Lalanne, Monsieur Farthouat, Monsieur Lagarrigue, Monsieur Dos Santos, Madame Amra, Madame Chartier, Monsieur Pigeat)

- **Approuve** le Compte Administratif de l'exercice 2021 présenté ci-dessus.

DEL.2022.04.07-007 : Affectation des résultats de 2021

Le Conseil Municipal
Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :
- **un excédent de fonctionnement de 519 308,41 €**
- **un solde antérieur reporté de 398 000,00 €**

(soit un total à affecter de 917 308,41 €*)*
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
Pour : 21
Contre : 0
Abstention(s) : 7 (Madame Lalanne, Monsieur Farthouat, Monsieur Lagarrigue, Monsieur Dos Santos, Madame Amra, Madame Chartier, Monsieur Pigeat)

- **Décide** d'accepter le résultat de fonctionnement comme indiqué ci-dessus.

DEL.2022.04.07-008 : Vote des taux d'imposition communaux 2022

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
Pour : 28
Contre : 0
Abstention(s) : 0

- **Décide** de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022

- **Décide** de voter les taux d'imposition tels qu'indiqués ci-dessus pour l'année 2022.

	Taux 2022
Taxe foncière, propriétés bâties	45,74 %
Taxe foncière, propriétés non bâties	67,46 %

DEL.2022.04.07-009 : Vote du Budget 2022

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Pour : 21

Contre : 0

Abstention(s) : 7 (Madame Lalanne, Monsieur Farthouat, Monsieur Lagarrigue, Monsieur Dos Santos, Madame Amra, Madame Chartier, Monsieur Pigeat)

- **Adopte** le budget 2022 par chapitre tel que joint à la présente délibération.